Fait : à Aix en Provence le 11/03/2025

M. BADDOUR ABDELHALIM 80 AV NICOLAS COPERNIC RESIDENCE HORIZON STE VICTOIRE 13100 AIX EN PROVENCE

> ESPACE CONDUITE BARNEOUD C.C PLAN DE CAMPAGNE 13170 LES PENNES MIRABEAU

Objet : A propos des conditions de travail

Je me permets madame de vous envoyer ce courrier pour vous expliquer que les conditions de travail deviennent de plus en plus contraignantes et dégradent ma santé :

## 1/ L'annualisation:

Je porte à votre connaissance que le planning de la journée m'est envoyé la veille entre 19h et 20h et je n'ai aucune visibilité sur les jours de la semaine. Je précise que la loi stipule un délai qui ne pourra être inferieur à 7 jours pour tout changement de planning dans le cadre de l'annualisation. Sachant que nous avons une programmation indicative qu'il faut respecter. Dorénavant, je vous demande de bien vouloir respecter la loi et de m'envoyer le planning de toute la semaine préalablement afin de pouvoir gérer ma vie privée.

## 2/ La complémentaire santé

Je me permets de vous interpeller concernant l'absence de mise en place d'une complémentaire santé je vous rappelle que depuis le 1er janvier 2016, la loi impose aux employeurs de mettre en place une couverture santé collective et obligatoire pour tous les salariés, dans les conditions prévues par l'article L.911-7 du Code de la sécurité sociale. Je précise que je travail depuis octobre 2022

sans aucune complémentaire santé. Sachant que j'ai formulé mon souhait plusieurs fois d'en bénéficier sans réponse.

## 3/ Les horaires de travail :

Exceptionnellement, je vous ai demandé à plusieurs reprises de me modifier mes horaires pour la période du mois de mars tout en gardant la même amplitude c'est-à-dire de commencer à 10h pour finir à18h au lieu de 12h à 20h. Chose qui, à mon avis, ne gênera en rien le fonctionnement de l'auto-école. Surtout que la plupart des élèves pendant cette période seront absents ou préfèrent des séances du matin. Aucun arrangement favorable ne m'a était proposé. Un emploi du temps très chargé 42h avec des horaires très décalées finir à 20h et commencer à 8h00 en guise de réponse.

## 4/ Baisse de salaire et absence de pause

Je porte à votre connaissance que pendant deux mois mon salaire a baissé de 100€ d'une manière inopinée sans aucun préalable ou explication. Je vous ai déjà adressé un courrier sans réponse. Je vous demande de bien vouloir me clarifier cette baisse de salaire. Par ailleurs, au moins trois jours par semaine j'interviens pour une amplitude horaire de 8 heures sans arrêt. Depuis le début de mon contrat (octobre 2022) je n'ai jamais bénéficié d'une pause ni d'une compensation quelconque. J'aimerai bien que vous appliquez la loi et réparer le préjudice.

Agréer madame l'expression de mes salutations distinguées.